

## Accord entre EUCLIDE (et le Consortium Euclide) et l'Université des Comores



Considérant l'offre de soutien opérationnel à la réalisation de certains projets qui peuvent être pris en charge par EUCLIDE (Pôle Universitaire Euclide / Euclid University) dans le contexte du cadre intergouvernemental EUCLIDE et cadre interuniversitaire Euclide ;

Notant que l'Union de Comores est une des Parties Participantes du cadre EUCLIDE (une institution intergouvernementale ayant la personnalité juridique internationale avec un but non lucratif) ;

Cherchant à promouvoir le Développement Durable de l'Union des Comores et de ses institutions publiques ;

Les parties à cet accord conviennent comme suit :



### Article I

Par la présente, l'Université des Comores (ci-après 'l'Université') sollicite l'appui technique et l'accompagnement d'EUCLID dans la réalisation et le référencement de son site institutionnel

L'Université des Comores procédera à l'achat du nom de domaine du site dont EUCLID pourra à la demande de l'Université des Comores en assurer l'hébergement.

EUCLIDE s'engage par ailleurs à soutenir le développement et les mises à jour du dit site en assurant la crédibilité et l'actualité. Ce soutien pourrait inclure la formation d'un ou plusieurs fonctionnaires de l'université aux technologies requises.

Dans l'hypothèse où l'hébergement du site est assuré par EUCLID, ce dernier soumettra à l'Université des Comores le cadre contractuel de l'hébergement. Celui-ci inclura la garantie de disponibilité ainsi que les mécanismes mis en œuvre pour assurer la sécurité du site et de ses données.

Il est entendu entre les parties que le site est la propriété de l'université des Comores qui en assure l'entière administration et la gestion du contenu.

La propriété intellectuelle du nom et logo d'EUCLIDE reste la propriété d'EUCLIDE.

## Article II

Il est entendu que l'Université ne prend aucun engagement budgétaire ou financier en rapport avec EUCLIDE (et le Consortium Euclide) ou en rapport avec les projets relatifs à cet accord, au delà de contributions volontaires.

## Article III

Sur cette base, l'Université des Comores accède à la participation au Consortium Euclide (Pôle d'Extension Universitaire Euclide ou Euclid University Consortium) qui fut formalisé comme extension interuniversitaire en 2005 et 2006. Cet article note que les universités participantes sont: (1) l'Université Libre Internationale de Bruxelles (voir [www.uli-edu.org](http://www.uli-edu.org)) avec l'Université Libre du Burkina ([www.ulburkina.org](http://www.ulburkina.org)), l'Université de Bangui (voir [www.univ-bangui.info](http://www.univ-bangui.info)), l'Université de N'Djaména (voir [www.undt.info](http://www.undt.info)) et l'université Gaston Berger (voir [www.ugb.sn](http://www.ugb.sn)).

Cette participation au Consortium Euclide **peut déboucher, en cas de besoin**, à l'émission conjointe de diplôme **et à d'autres types de collaborations entre les deux parties**.

## Article V

Cet accord peut être modifié ou étendu par agrément écrit entre les Parties, le Président Exécutif d'EUCLIDE agissant comme dépositaire des accords relatifs à EUCLIDE (et au Consortium Euclide) ainsi que de toutes les révisions.

## Article VI

Cet accord entre en vigueur à sa signature et reste en vigueur jusqu'à ce qu'une des Parties communique sa déclaration d'intention de mettre fin à cet accord par une notification écrite, avec un préavis d'un an, sans préjudice aux actions déjà engagées.

Cet accord prévaut sur tout autre accord existant ou à venir entre EUCLID et l'Union des Comores.

Tout désaccord concernant cet agrément sera arbitré et décidé de façon finale par le Représentant Permanent de l'Union des Comores auprès des Nations Unies, ou son délégué autorisé par mandat écrit.

### Signatures

FAIT en deux exemplaires, en français.



**Pour EUCLID (Euclid University) et le  
Consortium Euclide**  
Syed Zahid Ali  
Secrétaire Général & Président Exécutif



**Pour l'Université des Comores**  
Dr. Mohamed Rachadi Ibrahim  
Président de l'Université